

surtout si l'on tient compte de tous les placements à fonds perdus et des autres montants accessoires déduits par la compagnie. Je me demande si cette compagnie ne contribue pas à l'inflation en faisant payer trop cher l'assurance. A titre d'agriculteur, je suis d'avis qu'elle demande trop cher et que je ne reçois pas la juste valeur du montant que j'investis dans l'assurance.

Si les députés ministériels s'imaginent que nous ne connaissons rien en fait d'assurances, permettez-moi de signaler ce qui se passe dans une ferme de la Saskatchewan.

Je suis assuré contre les accidents et les risques, j'ai une assurance-automobile sur deux camions et une voiture, mes bâtiments agricoles sont assurés contre l'incendie et le vent, je paie ma cotisation à l'assurance-récolte et, en outre, en tant que particulier, j'ai une police d'assurance-vie. En tant qu'assuré, je trouve que le coût de l'assurance est trop élevé, qu'il y va de l'intérêt d'un homme d'affaires de s'assurer à meilleur compte et que les compagnies d'assurances devraient fournir de meilleurs services, compte tenu des prix qu'elles demandent. Voici ce que j'ai à leur dire: «Vos taux sont trop élevés. Si vous voulez faire des affaires au Canada, prenez un profit plus raisonnable».

Monsieur l'Orateur, je voudrais poser quelques questions au sujet de cette compagnie. Je sais qu'elle est autorisée à faire des affaires dans toutes les provinces du Canada. Où se trouve la masse de ses clients? Quels services spéciaux offre-t-elle au public canadien puisqu'elle veut nous vendre des polices d'assurance? Cette compagnie effectue-t-elle des transactions particulières avec le gouvernement canadien? Voilà une question en particulier à laquelle il faudrait répondre. Je sais que je suis protégé par une police d'assurance-maladie, mais j'aimerais savoir si, en tant que député, je verse un apport à cette compagnie? Nous avons le droit de savoir si elle traite avec le gouvernement du Canada.

Quelle raison aurait une compagnie américaine d'acheter une filiale canadienne dans le domaine de l'assurance, si ce n'est pour faire de l'argent? C'est ce que font des compagnies américaines dans le commerce des automobiles ou des tracteurs où l'élargissement des marchés permet d'accroître les bénéfices, mais est-ce nécessaire dans le domaine de l'assurance?

Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant examiner l'activité du riche oncle américain, en l'occurrence l'Aetna Life Insurance Company de Hartford, dans le Connecticut. Que fait au juste cette compagnie? Quel service assure-t-elle? Quelle est sa situation financière? J'ai en main quelques chiffres tirés du *Moody's Bank and Finance Manual*, qui révèle

lent qu'en 1967 le revenu global de cet oncle fortuné atteignait \$1,638,000,000. L'augmentation de ses réserves en 1969 était de 310 millions de dollars, les dividendes des détenteurs de polices 28 millions, et l'impôt fédéral sur le revenu c'est-à-dire l'impôt américain atteignait 29 millions de dollars. Déduction faite de l'impôt fédéral, le montant net s'établissait à 38 millions de dollars et le compte d'excédent, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, était de 335 millions de dollars. Les plus-values nettes de cette année atteignaient 12 millions de dollars, portant le compte excédentaire global à 393 millions, presque 400 millions de dollars. Je dirais que c'est suffisant. Est-il vraiment nécessaire que nous, à titre de Canadiens, participions au bien-être des détenteurs américains de polices, en versant des dividendes au César américain?

La coutume voulait, il y a très longtemps, lorsque les armées romaines envahissaient un pays, que les habitants paient tribut à César. De nos jours un genre différent d'invasion se produit, c'est l'invasion des investissements de capitaux, mais les indigènes paient tribut de la même façon. C'est peut-être un peu plus digne et certains habitants du pays envahi estiment même que c'est une bonne chose. Il semble que ce soit le cas du gouvernement.

Pour en revenir à ma thèse initiale, à titre d'usager d'assurance je rechigne à verser des taux aussi élevés aux compagnies d'assurance canadiennes. Cela me blesse encore plus de les verser à une compagnie américaine, surtout lorsqu'elle verse ses impôts au gouvernement américain et non au gouvernement canadien en fin de compte. J'invite les députés ministériels à dire si cette compagnie obtient des affaires du gouvernement fédéral canadien, ou de ses employés. C'est une question qui me tracasse lorsqu'un gouvernement parraine un bill comme celui-là. Comme d'autres députés veulent aussi participer au débat, monsieur l'Orateur, je m'abstiens volontiers de faire de plus amples remarques pour le moment.

● (5.10 p.m.)

**M. Ian Wahn (St. Paul's):** Monsieur l'Orateur, je crois que le député m'a demandé de répondre à plusieurs questions. En ce qui concerne la province où la compagnie est enregistrée, je crois, mais il conviendrait peut-être de vérifier, qu'elle l'a été dans les provinces où elle fait des affaires. Je crois l'avoir indiqué en présentant le bill, la compagnie actuelle, la Compagnie Aetna Casualty Surety a des bureaux de réclamations à Québec, Ottawa, Hamilton, Winnipeg, Calgary et Vancouver. La nouvelle compagnie, évidemment, ne saurait être enregistrée dans une province avant d'être véritablement constituée en corporation et de faire des affaires.